

texte de plusieurs pages. Le procédé a du bon. Mais nous ne conseillons pas d'en faire régulièrement usage. C'est déjà un inconvénient grave que de dicter des expressions sans suite au lieu d'un tout complet qui est pour les élèves un *modèle du style*. Ajoutez que la leçon ainsi faite est très fatigante pour le maître et sans grand intérêt pour les élèves. Enfin, l'accumulation des difficultés dans un temps relativement très court peut être un bon moyen d'investigation pour reconnaître la force des élèves, mais elle est un médiocre procédé au point de vue de l'instruction et de la formation intellectuelle.

Il faut, après avoir dicté, laisser aux enfants un temps suffisamment long pour qu'ils relisent leur travail. Dans la correction de la dictée, qu'on ne s'attarde pas à épeler les mots dont l'écriture ne présente aucune difficulté, et qu'on insiste surtout sur les explications grammaticales ayant trait à la leçon précédente.

L'enfant n'a plus qu'à faire, soit en classe, soit à la maison, le relevé intelligent des termes qu'il a mal orthographiés. On peut exiger, par exemple, une liste complète des mots présentant une faute contre l'usage. Pour les fautes contre la grammaire, comme l'orthographe est expliquée par le sens, c'est le membre de phrase tout entier qui doit être relevé.

Enfin, autant que possible, le maître fera bien de rattacher au texte de la dictée les exercices grammaticaux donnés comme devoirs dans la famille en application de la leçon du jour. (*à suivre*).



L'ÉCOLE DES JOURNALISTES À LA FERME NEUVE